

Tarifs 2019 des formations.

Remarque : les tarifs proposés ici sont pour les licenciés des clubs du CoDep 64 et servent de base au calcul de la subvention club formateur.

BREVET OU FORMATION	CODEP
Niveau 3	300,00 €
THEORIE NIVEAU 4	70,00 €
PRATIQUE NIVEAU 4	260,00 €
INITIATEUR E1 & E2 (2) (*)	70,00 €
Module Optionnel E2 (2)	60,00 €
Formation TIV (Technicien Inspection Visuelle des blocs) (1)	60,00 €
Formation Continue TIV (2)	30,00 €
SECOURISME	
PSC1 (1)	55,00 €
RIFAP seul: (2) (*)	40,00 €
PSC1+RIFAP (1)	90,00 €
ANTEOR (2)(*)	50,00 €
REMISE A NIVEAU ANTEOR/ RIFAP (2)	30,00 €
PSE1 (1)	150,00 €
PSE2 (1)	150,00 €
REMISE A NIVEAU PSE1/PSE2 (1)	50,00 €
MONITORAT PAE3 (3)	350,00 €
MONITORAT PAE1 (3)	350,00 €
REMISE A NIVEAU MONITORAT PAE3 / PAE1(3)	50,00 €

Brevet ou formation non dispensé par l'organisme

(1) Nombre minimum de participants : 6 (Coût minimum de formation facturée par le CoDep = Prix de la formation X 6)

(2) Coût minimum de formation facturée par le CoDep : 120 €

(3) Ces formations sont organisées pour et par le CoDep.

(*) désormais viendra s'ajouter le coût de la carte plastic FFESSM 12 € et le prix de la location des salles au CDNP de 24 € par jour à partager en le nombre de candidat

Ces tarifs peuvent être négociés pour des actions visant un public extérieur au CoDep ;

Les tarifs votés à l'unanimité lors de l'AG 2018.